



A qui demander une revalorisation de ma pension alimentaire

Par **ADELIN**, le **28/05/2008** à **13:16**

Bonjour, cela fait maintenant 3 ans que je suis divorcée et que je touche le même montant de pension, la vie augmente et j'aimerais savoir comment je dois procéder pour demander une augmentation de ma pension alimentaire.

Merci par avance

Par **Sam07**, le **31/05/2008** à **14:20**

Bonjour,

Sur votre acte de jugement est noté que la contribution est indexée sur l'indice des prix à la consommation en tenant compte du premier jour du mois où est rendue la décision et la variation s'effectue le premier janvier de chaque mois...

Je pense que le mieux serait de faire à votre ex-mari une copie du jugement avec le nouveau montant. C'est une obligation de re-évaluer la pension alimentaire, je pense qu'avant de saisir un avocat, voyez cela par écrit avec un A/R.

Je vous transmets un lien qui permet de calculer, très intéressant...

Bonne chance...

<http://www.service-public.fr/calcul-pension/casB.html>

Par **ADELIN**, le **02/06/2008** à **12:56**

Merci beaucoup, je vais aller voir sur le lien
Cordialement